

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 14

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Le bulletinier S.P.V.* — Postes au concours. — Aux collègues âgés de plus de 55 ans. — Echallens. — Rencontre de mars 1956 des Educatrices des Petits. — Genève: *Le courrier du cinquantenaire.* — Appel à nos collègues. — Neuchâtel: *Tous nos membres, savent-ils...* — Communiqué: *Fraternité mondiale.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Guilde de documentation* - J.-J. Dessoulavy: *Vues aériennes.* — J.-L. Cornaz: *A la chasse au renne.* — *La poésie de la semaine.* — *Bibliographie.* — *Fiches.*

Partie corporative

VAUD

LE BULLETINIER S.P.V. ...

... reprend sa tâche dès maintenant. Il remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie durant sa maladie, et dit surtout sa gratitude à notre secrétaire Charlotte Cornioley qui a si gentiment assuré l'intérim comme responsable de notre chronique vaudoise.

Dès aujourd'hui, les correspondants vaudois voudront bien envoyer à nouveau tout ce qui concerne la partie corporative (Bulletin) au sous-signé :

E. Barraud, av. Major-Davel 10, Vevey.

POSTES AU CONCOURS

La « **Feuille des avis officiels** » du 27 mars 1956 donne une liste de quelque **200 postes vacants** dans le canton, dans l'enseignement primaire.

C'est dire que le choix est considérable et expliquer aussi pourquoi il ne nous est guère possible de publier cette première liste dans notre chronique vaudoise.

Nous avons compté : une douzaine de postes de maîtres prim. sup., environ 70 postes d'instituteurs, environ 65 postes d'institutrices primaires, 13 postes d'institutrices semi-enf., 12 de maîtresses de trav. à l'aig., 4 de maîtresses de coupe et confection, 4 de maîtresses ménagères, 2 de maîtresses de classes de développement, 7 de maîtresses enf., 2 postes de maîtres pour classes de développement, 1 de maître O.P., 3 de maîtres de gymnastique.

Nous souhaitons bon courage et succès à nos jeunes collègues qui vont entrer dans la carrière et satisfactions nouvelles à ceux qui espèrent beaucoup d'un changement de poste.

E. B.

**CONCOURS AYANT PARUS DANS LA F.A.O. DU 27 MARS 1956
ET SE TERMINANT LE 11 AVRIL 1956**

Lausanne : Instituteurs primaires (plusieurs postes). — Institutrices primaires (plusieurs postes). — Institutrices enfantines (plusieurs postes). — Institutrice de classe de développement. — Maître de gymnastique. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (30 h. hebdomadaires, plusieurs postes). — Instituteurs primaires supérieures (plusieurs postes). — Maître de classe d'orientation professionnelle.

Nyon : Maîtresse ménagère. Entrée en fonction dès que possible. Ne se présenter que sur convocation.

Savigny : Instituteur au Collège du Jorat. — Instituteur au Collège du Martinet. Obligation d'habiter l'appartement de service.

NOUVEAUX POSTES

(fermeture du concours : 18 avril)

Bogis-Chavannes : Instituteur primaire. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Bottens : Maîtresse de travaux à l'aiguille pour la classe réformée.

Cuarny : Instituteur primaire (éventuellement institutrice). Entrée en fonctions : 26 avril 1956. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Peney-Le-Jorat : Instituteur primaire supérieur.

Renens : Institutrice enfantine. Avantages légaux. Indemnité de résidence annuelle : Fr. 240.—. Institutrices primaires (plusieurs postes). Avantages légaux. Indemnité de résidence annuelle : Fr. 240.—. Instituteurs primaires (plusieurs postes). Avantages légaux. Indemnité de résidence annuelle Fr. 240.—. Indemnité de logement : 25 % du prix du loyer net dépassant Fr. 1000.— et jusqu'à concurrence de Fr. 2400.—. Pour tous ces postes, obligation d'habiter la Commune de Renens. Les candidats s'abstiendront de toute démarche personnelle et ne se présenteront que sur convocation.

St-Saphorin s. Morges : Instituteur primaire. Entrée en fonctions dès que possible. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Vevey : 2 instituteurs primaires supérieurs. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence annuelle Fr. 600.—. Entrée en fonction : 3 septembre 1956. S'abstenir de toute démarche personnelle. — Maître de travaux manuels. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence annuelle : Fr. 600.—. Entrée en fonctions : 3 septembre 1956. S'abstenir de toute démarche personnelle.

PLACES AU CONCOURS ET ALLOCATIONS DE RÉSIDENCE

De nombreux postes sont au concours et il y en aura encore beaucoup.

Les communes importantes servent en général au corps enseignant une allocation destinée à atténuer dans une certaine mesure le coût élevé des loyers citadins. Quelques-unes de ces communes (c'est l'except-

tion, heureusement) ont dernièrement diminué dans une forte mesure ou même supprimé les dites allocations.

A **Pully**, par exemple, les allocations servies en 1955 étaient de :

Institutrices : Fr. 700.— Instituteurs célibataires : Fr. 1200.—

Instituteurs mariés : Fr. 1600.—

Aujourd'hui, elles sont de :

Institutrices : — Instituteurs : Fr. 500 à Fr. 850.—

Et pour atteindre ce maximum encore faut-il occuper un appartement d'au moins Fr. 2400.— (chauffage et eau chaude non compris).

A **Renens**, la situation n'est pas meilleure pour les instituteurs. Institutrice : Fr. 240.—

A **Lausanne**, l'allocation de résidence a été récemment réduite pour les instituteurs et augmentée pour les institutrices.

A **Vevey** et **La Tour de Peilz**, les 100 fr. d'allocation par enfant, qui s'ajoutaient à l'allocation de base de 600 fr. pour les instituteurs mariés et pères de famille ont été supprimés ; les institutrices continuent à recevoir 300 fr.

Force nous est donc de constater que **jamais encore une telle incohérence n'a régné dans le canton au sujet de ces indemnités de résidence.**

Les collègues qui postuleraient une place en ville seraient donc prudents de se renseigner sur place, auprès de leurs collègues ou auprès du Comité S.P.V.

Comité central

AUX COLLÈGUES AGÉS DE PLUS DE 55 ANS

Le C.C. a reçu il y a quelques jours une lettre du Chef du Département des Finances nous informant de la **décision** prise par le Conseil d'Etat au sujet du paiement de la « réserve mathématique ». En voici le principal :

« Soucieux de permettre à ceux-ci (les « plus de 55 ans ») d'assurer si possible la totalité de l'augmentation de traitement obtenue, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 9 mars 1956, a admis une solution pour le paiement du solde de la réserve mathématique complémentaire. En substance, cette solution prévoit l'engagement de l'affilié de prolonger son temps de service ; si celui-ci ne peut être prolongé, la part de la réserve mathématique peut être acquittée en espèces, l'Etat prenant à sa charge la moitié de ce paiement.

« Vous recevrez de la Caisse de pensions les explications détaillées et un nouveau décompte.

« Nous sommes certains que cette solution favorable aux intéressés permettra de résoudre à la satisfaction de ceux-ci le problème soulevé par les « plus de 55 ans ».

Nous remercions M. le Conseiller d'Etat Sollberger pour ses explications et le Conseil d'Etat pour la mesure « d'allègement » qu'il a prise.

Toutefois, il y a lieu de rappeler que la S.P.V. s'est toujours — et par principe — opposée à la prolongation du temps de service, l'état de santé et de fatigue des membres du corps enseignant étant extrêmement variable en fin de carrière. Nous serions donc heureux de savoir

ce que pensent les « plus de 55 ans » eux-mêmes de la nouvelle possibilité. En ces temps de pénurie, nous comprenons aussi que la mesure prise rendra service aux pouvoirs publics, puisqu'un certain nombre d'enseignants vont rester en fonctions au-delà de la limite d'âge.

E. B.

SECTION ECHALLENS — GYMNASTIQUE

Reprise des leçons : Mardi 10 avril 1956, à 16 heures, au local habituel.

RENCONTRE DE MARS 1956 DES EDUCATRICES DES PETITS

- Quel magnifique résultat !
- Je me sens tout amoindrie et en état d'infériorité !
- Quel travail pour les maîtres ! C'est un véritable sacerdoce !
- Trop beau et inapplicable chez nous ; il y faut l'espace, le matériel une liberté d'action que nous sommes loin d'obtenir et des classes de quinze à vingt élèves !
- Alors !

Cet imbroglio d'opinions contradictoires a été recueilli dans les jardins du splendide collège du Belvédère, ce mercredi 14 mars. Les Educatrices des Petits, auxquelles s'était joint un nombre imposant de collègues primaires, sortaient d'une séance de cinéma où avait défilé devant leurs yeux éblouis la véritable féerie de gosses éparpillés dans la nature, communiant avec elle et apprenant d'elle, grand critère de la méthode belge du Dr Decroly. La joie de vivre, le désir de s'instruire, l'esprit d'entraide, la liberté d'expression et de mouvement de ces enfants (Heureux enfants ! disait le titre) étaient si communicatifs que — l'espace du film — tout nous semblait possible.

Mais rendus à la lumière, en même temps qu'à la réalité, nous dûmes bien avouer que nous avons cédé à un envoûtement et que tout n'était pas si simple. Et M. Sauvain, nous présentant ce film avec l'enthousiasme et la foi qu'on lui connaît, dut répondre à mainte question désabusée de toutes ces victimes de l'école traditionnelle, des programmes, des effectifs nombreux, des espaces restreints.

Pourtant, un souffle vivifiant s'était dégagé de ces instants de charme, et chacun cherchait dans le secret de sa conscience professionnelle le chemin d'accès à cette plénitude. Preuve que ces films avaient quelque chose à nous apporter, dont nous nous sommes emparés pour des lendemains prometteurs.

Et à la parole pleine de sage prudence que nous servit notre présidente, Mlle Sheppard en guise de conclusion, je voudrais — plagiant peut-être notre rédacteur — ajouter ce qui résume notre conviction profonde : ce n'est pas ce que **nous faisons**, mais ce que **nous sommes** qui fait notre valeur d'éducateurs.

B. C.

GENÈVE

LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

C'est sous ce titre que vous trouverez désormais régulièrement des nouvelles de ces prochaines festivités.

Sachez pour l'instant que les différentes sous-commissions sont en plein travail. Une séance plénière a eu lieu le 21 mars dernier sous la présidence d'Adrien Lagier. Les responsables ont pu se faire une idée déjà assez précise de nos manifestations :

Exposition des « violons d'Ingres » dès le samedi 12 mai (vernissage le vendredi 11).

Journée jubilaire à Port-Gitana, le jeudi 31 mai.

La commission du concours littéraire signale qu'elle accepte encore les manuscrits des retardataires éventuels... mais qu'ils ne tardent pas trop !

M. Albert Malche, dont on connaît la compétence, a bien voulu accepter de faire partie du jury. Qu'il en soit vivement remercié. En revanche, M. Paul Chaponnière est empêché par la maladie. Nous lui souhaitons une prompte et complète guérison.

J. E.

APPEL A NOS COLLÈGUES

L'Alliance des Sociétés féminines suisses tiendra cette année son assemblée à Genève. Nous recevons à ce sujet un appel du Centre de Liaison des Associations féminines genevoises : **Quelles seraient les personnes susceptibles d'offrir des chambres (avec ou sans dîner, mais avec petit déjeuner) pour la nuit du 5 au 6 mai 1956 ?**

Nous savons que la plupart d'entre vous n'ont pas la possibilité de répondre à cet appel, mais nous prions très instamment celles qui peuvent le faire de s'inscrire, et à l'avance nous les en remercions chaleureusement. C'est Mme Charles Wakker, 8, rue Emile-Yung, à Genève, qui recevra les inscriptions.

La présidente : M. Meyer de Stadelhofen.

NEUCHÂTEL

TOUS NOS MEMBRES, SAVENT-ILS...

que le contrat d'assurance-accidents passé entre la « Neuchâteloise » et la « S.P.V. - V.P.O.D. » leur offre un avantage très appréciable et constitue une compensation, qu'il vaut la peine de considérer, à la forte cotisation syndicale qui leur est imposée.

Nous avons demandé à la Compagnie d'assurances de nous fournir quelques renseignements sur ces avantages de façon que nous puissions en informer nos membres déjà assurés qui ne les connaissent peut-être pas et surtout les nouveaux membres ignorant le sérieux bénéfice auquel ils peuvent prétendre.

Exemple : Combinaison A. — Prestations : Fr. 2000.— en cas de décès ; Fr. 15 000.— en cas d'invalidité ; Fr. 2.— d'indemnité journalière ; Fr. 2 000.— pour les frais médicaux (hospitalisation, Fr. 8.—).

Tarif normal (sans contrat collectif) : Prime annuelle : Fr. 45.—. Taris par notre contrat : Fr. 21.50.

En plus, le contrat avec la S.P.N. couvre *gratuitement* l'usage du vélo-moteur et la pratique du ski en dehors de la haute montagne qui exigeraient une surprime de Fr. 10.20 pour *chacun* de ces risques.

Ainsi, un instituteur (enseignement de la gymnastique compris) utilisant le vélo-moteur et pratiquant le ski devrait payer Fr. 65.40 et, en vertu du contrat S.P.N., n'aurait que Fr. 21.50 à verser. Bénéfice : Fr. 43.90.

Il en est de même de l'assurance en responsabilité civile (prestations : Fr. 50 000.— par personne blessée ou tuée : Fr. 150 000.— pour plusieurs personnes atteintes par le même événement ; Fr. 10 000.— pour dommages matériels).

Tarif ordinaire pour non-membres : avec enseignement de la gymnastique : Fr. 6.70 ; sans enseignement de la gymnastique : Fr. 5.20.

Tarif avec contrat S.P.N. : Fr. 1.80.

Conclusion : 1. Les membres qui ont quelque amertume à devoir payer de grosses cotisations à notre société trouveront une consolation très sérieuse dans ces renseignements qui sont peut-être une révélation pour eux.

2. Les collègues non encore assurés ne voudront pas laisser échapper l'aubaine qui leur est offerte et n'hésiteront pas à signer les formules d'adhésion que leur remettra volontiers leur président de section ou le soussigné.

3. Les présidents de section feront bien de conserver la présente information pour être à même de renseigner les nouveaux membres au fur et à mesure des admissions.

W. Guyot, Raya 7, Le Locle.

COMMUNIQUÉ FRATERNITÉ MONDIALE

Rappelons pour mémoire, que **Fraternité Mondiale** est une institution internationale non gouvernementale qui vise à rapprocher tous les peuples en dépit de leurs races ou de leurs croyances. Fondée en 1950 sous la présidence d'honneur de M. Paul-Henri Spaak, elle s'emploie à mettre en pratique, les principes de l'UNESCO, au moyen de l'enseignement en général.

C'est par l'enseignement en effet, qu'on peut préparer les nouvelles générations, à la bonne entente entre les hommes de langues ou de confessions différentes. Mieux connaître les peuples, c'est admettre les dissemblances qui les caractérisent. Avec l'aide de la Presse, l'Ecole peut propager l'esprit de tolérance et celui de la collaboration entre les diverses nations du monde.

Bien que très jeune encore, **Fraternité Mondiale** compte déjà des sections agissantes dans tous les continents. Pour répandre sa généreuse mission humanitaire, elle organise un peu partout sur le globe, des Rencontres pédagogiques du plus haut intérêt.

En Suisse, le 1er Stage eut lieu à **Yverdon**, en mai 1954, pour étudier les « **Aspects pédagogique et psychologique de l'orientation des adolescents** » et le « **Développement du civisme national et international par l'enseignement** ».

Le 2e Stage qui fut organisé en avril 1955 à **Bellinzone**, devait retenir l'attention des participants, sur ce délicat problème : « **Comment la Suisse et l'Italie se traitent-elles mutuellement, dans leurs manuels d'histoire et de géographie** ».

Quant à la 3e Rencontre qui vient d'avoir lieu les 14 et 15 janvier 1956 à **Berne**, sous la présidence de **M. W. Haerberli**, professeur à Bâle, d'abord, puis celle de **M. l'abbé G. Pfulg**, inspecteur d'écoles à Fribourg, ensuite, elle avait pour thèmes :

1. **Les programmes de l'enseignement de l'histoire dans les différents cantons.**

2. **Les manuels actuellement utilisés en Suisse. Présentation de thèses relatives à l'orientation souhaitée de futurs manuels.**

Parmi les 55 participants à cette Rencontre, on comptait des professeurs, des instituteurs et des directeurs d'écoles, des auteurs de manuels d'histoire et des éditeurs. Un seul étranger : **M. A. Puttemans**, inspecteur scolaire à Bruxelles, et président de la Fédération belge des professeurs d'histoire, avait été invité.

Dans son pays qui a la particularité d'être bilingue, a-t-il déclaré, l'enseignement de l'histoire a pour but de développer chez les élèves, le sens critique et la faculté de synthèse. On veut donner à la population belge, un bagage historique minimum, sans perdre de vue le côté humain des choses. Pour le véritable citoyen, la formation passe avant l'information.

Quant au programme qui a été rénové en 1947, il a voulu intégrer l'histoire de la Belgique dans l'histoire générale. Il a ouvert une place importante à la période contemporaine qui doit aboutir à la compréhension internationale.

Les méthodes se modernisent en incitant les élèves à se pencher sur de la documentation concrète — sceaux, chartes, pactes, cartes, traités, conventions — dans les musées ou dans les dépôts d'archives. A défaut de ces pièces, des manuels et des films en donnent de fidèles reproductions. En partant de l'observation, on pratique la méthode de la redécouverte.

La Fédération des professeurs d'histoire belge a voulu s'entendre avec des représentants allemands, hollandais, luxembourgeois, français et russes, pour aller à la vérité et envisager l'homme sous tous ses aspects.

Enfin, pour aider les enseignants dans leur tâche, on leur a remis un syllabus, c'est-à-dire une liste des faits dominants et des figures marquantes de l'histoire de l'humanité.

* * *

M. G. Panchaud, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Lausanne, et membre de la Commission suisse des organisations éducatives de **Fraternité Mondiale**, n'ignore pas les difficultés qu'un excellent enseignement de l'histoire doit surmonter. Celui-ci dépend en effet, du manuel et du programme comme de l'horaire et du maître.

M. Panchaud a pu consulter tous les manuels d'histoire employés dans nos divers cantons. La Commission suisse qui a élaboré des thèses relatives à certaines modifications ou suppressions de textes, prie les auteurs et les cantons de ne pas s'en offusquer.

Malgré tout, il appert que l'enseignement de l'histoire ne peut être uniformisé car certains maîtres attachent davantage d'importance aux

actions diplomatiques qu'aux faits militaires ; les uns retiennent de préférence les valeurs sociales tandis que les autres s'intéressent particulièrement à l'évolution humanitaire.

De plus, quelques cantons pensent qu'il faut entretenir l'amour du pays avant tout alors que d'autres développent avec soin, le sens civique du futur citoyen. Plusieurs cantons encore croient qu'il faut expliquer le présent par l'étude du passé tandis que certains cultivent jalousement le sens national et bourgeois de leurs cités (esprit de clocher).

La matière à enseigner augmente chaque année. Selon M. Panchaud, il faut maintenant renoncer aux récits détaillés des batailles et des hauts faits pour pouvoir développer l'étude de l'histoire contemporaine dans un esprit critique. En sortant de nos frontières, on acquerra le sens du relatif qui semble s'imposer aujourd'hui. Détruisons par exemple, la conviction trop répandue en Europe, que la race blanche est supérieure aux autres !

Dès l'âge de 10 ans, nos filles et nos garçons doivent recevoir le même enseignement d'histoire nationale. Mais par la suite, on s'aperçoit que le plan essentiellement suisse ne présente plus qu'un intérêt limité. Comme en géographie on étudie l'univers, en histoire aussi on devrait étudier l'univers. Actuellement, il n'y a que le manuel Grandjean et Jeanrenaud qui soit ouvert aux choses internationales. Notre enseignement doit prendre un caractère d'universalité car l'histoire des peuples est partout en fonction des peuples eux-mêmes.

Il faut orienter cet enseignement vers une politique sociale, économique et culturelle plus étendue. En cela, nos diverses Ecoles supérieures de commerce sont en avance sur les autres. A l'instar des Grisons, travaillons afin de réaliser une œuvre de paix, d'entente et de respect mutuel dont le monde a besoin.

Nos programmes suivent l'ordre chronologique des faits. On utilise la méthode dite des centres d'intérêt ; on enracine l'enfant dans son milieu ; on fait parfois déborder l'enseignement de l'histoire sur les autres disciplines ; on évoque le passé d'une manière pittoresque.

Mais on oublie trop souvent que l'homme est en perpétuel devenir, et que le problème de notre liberté est sans cesse reposé depuis 1291. N'entretenons aucune agressivité contre un peuple, et méfions-nous des plans idéologiques ! Ne craignons pas cependant, de développer le jugement critique chez nos futurs hommes-citoyens !

Malheureusement, les conceptions de l'enseignement de l'histoire sont si différentes entre nos 22 cantons, que l'adaptation ne sera pas chose facile. En dépit des manuels, il faudra gagner encore les enseignants eux-mêmes, à l'esprit international et universel vers lequel le monde semble se diriger.

* * *

Le rapport de la Commission suisse conclut par ces vœux :

1. Revision de tous les programmes suisses ;
2. Adjonction de renseignements complémentaires aux divers plans d'études ;
3. Développement de la valeur formative de nos jeunes. *R. Chabert*

(A suivre)

Partie pédagogique

GUILDE DE DOCUMENTATION

VUES AERIENNES

La première série de vues aériennes de la Suisse avec questionnaires avait été épuisée très rapidement. C'est ce qui nous a incités à en créer une seconde que la Guilde de Documentation vient de distribuer.

Si la première fois, nous avons fait un choix de photographies se rattachant aussi bien à la géographie physique qu'à la géographie politique, nous nous sommes cantonnés cette fois-ci aux villes et localités. Nous vous proposons 24 vues, celles de

Genève	Zurich,	Le Locle,	Arth,
Lausanne,	Rapperswil,	Bâle,	Altorf,
Neuchâtel,	Montreux,	Sion,	Coire,
Berne,	Schaffhouse,	Bulle,	Poschiavo,
Aarberg,	Saint-Gall,	Spiez,	Bellinzone,
Lucerne,	Chaux-de-Fonds,	Interlaken,	Lugano,

Quelques villes, telles Berne, Chaux-de-Fonds, etc., sont reprises, mais sous un autre angle, avec un questionnaire totalement différent. Il n'y a donc pas de double emploi.

Pour chacune de ces vues, nous avons créé, comme par le passé, un questionnaire faisant appel à l'observation, à la réflexion, à la comparaison avec la carte. Voici un exemple :

Berne

Délimite la vieille ville.

Dis pourquoi elle a été construite à cet endroit.

Compare ses rues et ses maisons à celles de la ville moderne.

Montre la cathédrale et le Palais fédéral.

Pourquoi toutes les rues longitudinales finissent-elles par se rejoindre à l'extrémité de la presqu'île ?

Prends la carte, et oriente la photographie.

Comment s'appelle cette rivière ? Dans quel sens coule-t-elle ?

Si une automobile traverse la presqu'île de gauche à droite, en empruntant d'abord le pont métallique, puis celui de droite qui lui fait suite, sur quelle rive de la rivière se trouve-t-elle successivement ?

Montre par quelle ligne de chemin de fer tu partirais pour Lausanne.

Fais la même comparaison pour Zurich.

A quelle heure la photographie a-t-elle été prise ?

La présentation des fiches de cette 2^e série est identique à celle de la première série. Grâce à leur disposition en deux parties détachables, portant le même numéro d'ordre, on peut utiliser ces vues avec ou sans questionnaire, à l'épidiascope ou pour le travail individuel.

Il n'est pas impossible qu'une troisième série voie le jour une fois, mais il nous serait utile pour cela de connaître les critiques et les vœux de nos collègues.

J.-J. Dessoulavy.

LE CORPS HUMAIN

1. Face, flanc, ventre, profil, dos, trois quarts.

On peut être couché sur,,
On peut dessiner un portrait de ..., de ..., de ...

2. Charles sait sa leçon de A à ...
J'ai fouillé la maison de fond en ...
Le scaphandrier est équipé de pied en ...
Ce garçon est trempé de la tête aux ...

3. Les deux côtés opposés :

La pile et d'une pièce de monnaie.
Le dos et d'un livre.
Le dos et de la main.
Le dos et du pied.
Frictionner le dos et

4. Nous distinguons :

l'œil ... et l'œil ...
la mâchoire ... et la mâchoire ...
la main ... et la main ...
la lèvre ... et la lèvre ...
les pattes ... et les pattes ... d'un chien
la ... et la ... dentition *)

5. Classements.

A. du plus petit au plus grand :

Jacqueline mesure 1 m. 10.
Sa cousine lui arrive à la **taille**,
son cousin aux **genoux**,
son frère à l'**épaule**,
son chien basset à la **cheville** **)

*) dentition : sortie naturelle des dents. Ne confonds pas avec denture !

**) Explique l'expression : « Il ne te va pas à la cheville ».

P. S. — Une série des 24 fiches grand format se vend 6 fr. 50. Ceux qui les désirent doivent les commander sans tarder à M. Clavel, à Clarens/Montreux.

Pour conclure, une étude des hommes des cavernes :

Une journée de plein-air : A LA CHASSE AU RENNE...

Pour illustrer une étude des hommes des cavernes, il me paraît qu'une journée vécue en plein air est tout indiquée ; elle fera mieux comprendre aux enfants les difficultés rencontrées par nos lointains ancêtres, l'habileté qu'ils devaient déployer avec leurs moyens rudimentaires, et leur fera peut-être mieux apprécier le confort moderne. En outre, ce sera une joyeuse manière de couronner une étude qui passionne en général les élèves.

Déroulement de la journée :

Dès la sortie de la localité, la classe sera divisée en équipes, en tribus de chasseurs partis à la poursuite du renne. Chaque tribu choisit, comme totem, le nom d'un animal vivant à l'époque. Toute la journée fera l'objet d'un concours, qui désignera, au moment de se séparer, la meilleure équipe.

Chaque tribu, tout d'abord, suivra librement un cheminement très simple en direction de la forêt ; en cours de route, elle construira son armement : chaque chasseur aura sa sagaie et trouvera une belle pierre pointue, son « coup de poing ».

A l'entrée de la forêt commence la piste du renne. Les empreintes sont figurées par des petits morceaux de carton montrant les deux sabots (les enfants auront découpé ces cartons en très peu de temps quelques jours plus tôt et le maître s'est bien gardé de leur en indiquer l'emploi). Les empreintes parsemées le long des chemins et à travers bois, aboutissent effectivement à un grand renne, découpé dans 4 feuilles de carton, peint et tenu par une latte à un arbre. Le maître attend ses élèves à cet endroit et surveille leur approche ; il a averti, au départ, les chasseurs de la vue perçante de l'animal, dont tous les sens sont en éveil ! Lui-même se tient derrière la silhouette et note les noms de ceux qui approchent sans précaution. Arrivé à 5 mètres du but, chaque chasseur lance son javelot et s'efforce d'en atteindre l'animal.

Au loin, mais visible de cet endroit, la foudre a mis le feu à un tas de branches. Les enfants vont y prendre le feu et portent les tisons à l'endroit tout proche que le maître a choisi pour cuire le dîner.

Les feux allumés dans de beaux foyers, il s'agit de l'entretenir et d'obtenir des braises. Chaque tribu se divise en deux : les gardiens du feu qui, tout en l'entretenant, construiront une cage à feu et les cuisiniers. Après démonstration du maître, ceux-ci pétriront de la farine, du sel, de l'eau et de la poudre à lever. La pâte épaisse, sera enroulée en forme de long manchon autour d'un bâton de bois vert et tournée lentement au-dessus de la braise où rôtissent déjà les pommes de terre. Enfin, le renne débité est transformé en cervelas qui rôtissent au bout d'une baguette. (Faire deux incisions à chaque bout du cervelas qu'on pique en son mi-

LE CORPS HUMAIN (suite)

B. De haut en bas. Des mesures :

Le tour de hanches, de cou, de tête, de poitrine, de taille.

C. Cuisse, ventre, orteil, fesse, mollet.

Enfin Poil de Carotte se décide à se baigner dans la rivière ; il tâte l'eau d'un Puis il se laisse glisser le long des racines. Elles lui égratignent les . . . , les . . . , les Quand il a de l'eau jusqu'au . . . , il veut remonter et se sauver.

(D'après J. Renard.)

6. Trouve le meilleur classement :

Le genou, l'épaule, la hanche, le coude, le poignet, la cheville.

.
.
.

7. Supprime dans chaque série deux mots qui n'ont rien à y faire.

A. Le tronc, les cheveux, les membres, la tête, les mains.

B. Les incisives, les molaires, les dents de lait, les dents de sagesse, les canines.

8. Le torse, le thorax, la poitrine.

Le terrassier travaillait . . . nu.

Je reçois un coup dans

Le vainqueur bombe

L'athlète a développé.

9. La taille, l'altitude, la hauteur, la stature.

. d'une tour, d'une montagne,

. ou d'un homme

10. Haute, belle, forte.

Un homme gros : de . . . taille

Un homme grand : de . . . stature

Un poisson grand et gros : de . . . taille.

11. Ossement, squelette, ossature.

Cette fillette a de petits os, une petite

On a retrouvé dans cette caverne des . . . humains.

Un . . . d'homme.

lieu sur une baguette individuelle, ou couper la viande en tranches qui alternent avec des rondelles de tomates et d'oignon sur une petite broche). On pourrait aussi :

- cuire un saucisson (ou de la viande) enveloppé de papier parchemin et de journaux trempés dans de l'eau.
- cuire un œuf au plat sur un gros galet bien chaud.
- ou même, un poisson ou un poulet enrobé de terre glaise et enfoui ainsi dans les braises !

Mais que chaque élève cuise son repas : pain, cervelas, pommes de terre ; il s'en souviendra !

Faire remarquer aux enfants en passant que ni la farine, ni les pommes de terre n'existaient au temps des hommes des cavernes : par quoi les remplaçaient-ils ?

Dès le repas terminé, en route ! Il s'agit de transporter le feu ! Les cages à feu (petits brancards garnis de mottes, de pierres... les enfants sont ingénieux !) sont chargées de braises et les gardiens ont des brindilles à disposition pour les alimenter. Mais attention aux Kzamms ! Un enfant par tribu, sous la direction du maître, devient un « mangeur d'hommes ». Ceux-ci s'efforceront d'attaquer les porteurs de feu et de le leur prendre. (Prise aux brins de laine : chaque enfant porte attaché autour de son bras gauche un brin de laine ; dès que celui-ci est arraché, le guerrier est mort !). Les Kzamms attaqueront les tribus (assez mollement, mais cela ajoutera du sel à l'affaire) qui, arrivés au but — par ex. un carrefour — devront chauffer de l'eau ! Elles emploieront « le truc » de Donnurdur : des pierres brûlantes jetées dans une petite outre d'eau froide ! (Les outres seront de gros cornets de papier bien solides).

Puis, grandes réjouissances ! (S'inspirer aussi de l'histoire de Donnurdur, Document. scolaire No 4).

- tir à l'arc contre des cibles suspendues aux arbres (Les peaux de bêtes seront remplacées par des sacs remplis de feuilles sèches ; les arcs auront été construits à l'avance)
- grimper aux arbres.
- petite course d'obstacles par tribu : franchir un stère, un ruisseau, passer sous ou sur une branche, etc.
- Proclamation de la meilleure équipe du jour !

Des points ont, en effet, été donnés pendant toute la journée : approche du renne, lancer du javelot, cage à feu, foyer, tir, grimper, course...

Ces petits concours peuvent se faire sur le chemin du retour, comme je l'expliquais dans un article précédent, ou dans la forêt, mais pas trop loin de l'école, car il ne faut pas allonger la marche de retour, où l'intérêt tombe.

Pour Lausanne, avec une 3e, le bois de Vernand-Dessous se prête très bien pour cette sortie. Son bloc erratique, la Pierre à Cambot, ajoute encore au cadre. Prendre le LEB jusqu'à Jouxkens et à Cheseaux pour le retour (50 ct. par élève !)

Matériel pour cette journée :

du maître : renne en carton, pliable, et latte pour le fixer ; clous ;

Fiche de vocabulaire

12. **Dos à dos, main à main, nez à nez, tête à tête, côte à côte, pied à pied, face à face, corps à corps.**

Je lui ai remis cette somme de ... à
Nous discuterons cette affaire en ... à
Les soldats ont lutté dans un sauvage ... à
Ils ont défendu ce passage ... à
Les boxeurs se trouvaient ... à
Mon ami et moi, nous étions placés ... à ...
pour écouter cette conférence.
Je n'ai donné raison ni à Pauline, ni à Jacqueline ;
je les ai renvoyées ... à
Je ne m'attendais pas à la rencontrer ;
nous nous sommes trouvées ... à

13. Je tiens,

serrée entre deux doigts, une ... de sel ;
dans ma main fermée, une ... de sable ;
de mes deux bras, une ... de feuilles ;
je mets dans ma bouche une ... de pain ;
j'avale en une fois une ... d'eau.

14. S' ... (coude) à table. S' ... (genou). S' ... (dos) au mur.

15. **Les compléments sont-ils placés correctement ? Sinon corrige !**

Enjamber son adversaire, empoigner son papa, embrasser une veste, endosser une barrière.

16. Un homme ventru : qui a un gros
Une figure jوفflue : qui a de grosses
Un nègre lippu qui a de grosses
Et un enfant fêtu, est-ce un enfant qui a une grosse ... ? (Rép.)
Une tête chevelue : qui a beaucoup de
Des pattes velues : qui ont beaucoup de
Un bras charnu : qui a beaucoup de

17. **Familles de mots.**

A. BRAS : brasse, brassée, brassard.

JAMBE : jambière, jambage.

Le ... du commissaire. Les ... du footballeur.

Les ... de la lettre m. Une ... de foin.

Je sais nager le crawl et la

2 sacs comme cibles ; peloton de laine ; cartons découpés en forme d'empreintes ; poudre à lever ; sel ; des cornets.

des élèves : farine ; cervelas ; pommes de terre ; couteau ; ficelle.

des équipes : un récipient pour pétrir la pâte, un arc.

J.-L. Cornaz

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LE PETIT VILLAGE

*Dans un pli vert de la colline,
Le petit village est caché
Et de loin, on ne le devine
Qu'à la pointe de son clocher.*

*Tout le jour, le petite village
Se mire dans l'étang poli.
Il aime sa tremblante image
Et rit de se voir si joli !*

*En vain, la grande route invite
A des exploits aventureux ;
Loin de la ville qui s'agite,
Le petit village est heureux !*

Extrait de « Nous de la petite classe » (Nathan).

(Pour les élèves de 5 et 6 ans, détacher la première strophe.)

BIBLIOGRAPHIE

Physiologie de la pensée, par F. Forel. Lausanne, F. Rouge (Libraire de l'Université), 1955.

Si l'on s'en tient strictement aux informations physiologiques, cet ouvrage est un heureux outil de vulgarisation. Mais la présentation de l'auteur est de faire de la psychophysiologie et la formation psychologique, évidemment nécessaire dans ces conditions, lui fait défaut. Le correspondant mental du phénomène nerveux ou glandulaire est décrit par rapport à des cadres de référence aujourd'hui périmés : des notions comme « facultés », « monde psychique » ou « esprit » n'ont plus cours du point de vue scientifique. Il semble que l'auteur se soit abandonné à la confession de sa philosophie personnelle. On regrettera particulièrement le rejet hâtif et simpliste de certaines théories (la réflexologie de Pavlov et le freudisme). Surtout, de fâcheuses digressions moralisent et constituent un témoignage déplacé de l'anti-étatisme de l'auteur. La lecture du livre sera toutefois profitable — à condition qu'elle se fasse avec l'esprit critique le plus averti — à qui veut commencer, au moins par un bout, l'étude de l'aspect physiologique des mécanismes du comportement humain.

J. C. E.

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

Tél. 24.15.79

prépare aux

COLLÈGES - ECOLE DE COMMERCE - MATURITÉS

Ecole normale

1946 : 105 élèves

*

Dir. Paul Cardinaux

1956 : 247 élèves

Louis Vullièmoz



HOTEL DE 1^{er} ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE

GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

Au Domino Rolle

ÉCHANGE

Instituteur des environs de Zurich cherche pour son fils de 17 ans échange pour les vacances du 16 juillet au 18 août chez collègue romand. - Offrirait à jeune fille de 14 à 17 ans vie de famille (2 fillettes de 11 et 16 ans) et leçons d'allemand.

Offres à EMIL BLATTMANN, maître secondaire, HIRZEL ZH

banque cantonale vaudoise



**LES PRODUITS
DIÉTÉTIQUES**

PHAG
GLAND

**SONT UNE VRAIE SOURCE
DE SANTÉ POUR PETITS ET
GRANDS. ADOPTEZ-LES!**



Avec timbres TINTIN

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

fondue


Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT
Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Buffet CFF
Morges

M. ANDRÉ CACHEMAILLE
Tél. 7 21 95

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



LA « **NATIONALE** »
Vie

Agent Général :
G. GUILLET
Avenue de France 34
Lausanne

Fondée à Paris en **1830**. — Etablie en Suisse depuis **126 ans**.
Toutes assurances sur la Vie et rentes viagères. Conditions les plus modernes
et les plus avantageuses.

Direction pour la Suisse : **Lausanne** 8, Grand-Chêne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

*Pour utiliser au maximum et avec efficacité la projection fixe
dans l'enseignement*

**ACHETEZ DU MATÉRIEL DE PROJECTION DE PREMIÈRE
QUALITÉ. VOUS RÉALISEREZ DES ÉCONOMIES APPRÉCIABLES**

Pour vous aider:

En cas d'achat d'appareil, **nous reprenons aux meilleures conditions
tous les anciens modèles.**

Pour tout achat:

Demandez conseils auprès de la seule maison spécialisée de Suisse romande

FILMS-FIXES S. A.

Hôtel de Fribourg, Fribourg Tél. (037) 2 59 72

Diapositives — Films-fixes — Appareils — Tables de projection —
Obscurcissement — Epidiascopes — Appareils 16 mm sonore

Vente Location Edition

Catalogue sur demande

Librairie en gros

J. MUHLETHALER

Agent général des Editions F. NATHAN
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE - Téléphone 36 98 25

GODIER MOREAU Leçons de choses, cours élémentaire **Fr. 6.05**
Leçons de choses, cours moyen supérieur **Fr. 7.75**

2 ouvrages très illustrés, clairs et précis.

CHATEL CHATEL Livre unique de Lecture et de Français
Cours préparatoire 1^{er} livre **Fr. 6.45**
Cours élémentaire 1^{ère} année **Fr. 6.75**
Cours moyen 2^{me} année **Fr. 7.75**

2 ouvrages qui allégeront votre tâche dans cette discipline.

MONNIER Histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome
Classe de 6^{me} **Fr. 9.15**
Histoire du Moyen Age
Classe de 5^{me} **Fr. 9.70**

La maison F. NATHAN facilitera votre enseignement grâce aux soins apportés
dans la composition pédagogique dont tous les manuels sont empreints.